

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 19 Décembre 2022 à 20h

Mairie

PROCES-VERBAL



Sommaire

- 1) **Conseil municipal des jeunes 2022-2023** : Présentation des nouveaux élus et de leurs projets 2
- 2) **Complexe sportif – Création d'un terrain multisport** : Présentation des travaux de la commission « bâtiments » - Demande de subvention
- 3) **RD 37 – Rue de la Petite Maine** : Convention d'autorisation de travaux et d'entretien avec le Département
- 4) **Installations classées – La Bouillère de ST DENIS LA CHEVASSE – Consultation du public du 12/12/2022 au 6/01/2023** : Avis à donner sur la demande présentée par M. le gérant du GAEC LA BELLE UNION en vue d'obtenir l'enregistrement d'une augmentation des effectifs de porcs et de vaches laitières, après extension d'un bâtiment porcin et réaménagement intérieur des bâtiments existants
- 5) **Centre de Loisirs « Les Scoubidoues »** : Avenant n°21 à la convention de gestion avec l'association Familles Rurales
- 6) **Budget Général 2022 (14900)/Budget annexe Salle Arc en Ciel (14902)** : Participation 2022 au Budget Annexe Salle Arc en Ciel
- 7) **Budget Général 2022 (14900)** : Décision modificative n°5
- 8) **Acquisitions foncières/rue de la petite maine** : Présentation de la proposition de la commission d'urbanisme du 30 Novembre 2022
- 9) **Questions diverses**

Date de Convocation Nombre de conseillers - en exercice : 16 - présents : 16 - votants : 16
19/12/2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de CHAUCHE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. MERLET Christian, Maire.

PRESENTS : MM. et Mmes BARON Myriam, BONNAUD Alain, CAILLON Elise, FAUCHARD Ghislain, FOURNIER Bertrand, FROUIN Lydie, GOUDEAU Céline, GRIS Christopher, GUILBAULT Marie-Claire, JAUNET Jean-Yves, LOUINEAU Michel, LUCAS Martine, MIGNET Thierry, MERLET Christian, PEROCHEAU Annick, PUAUD Aurore.

M. LOUINEAU Michel est désigné secrétaire de séance.

Mme MUSSEAU Christine, Directrice Générale des Services, est également présente.

Le procès-verbal de la réunion du 28 Novembre 2022 est adopté à l'unanimité.

1) Conseil municipal des jeunes 2022-2023 : Présentation des nouveaux élus et de leurs projets

Les conseillers municipaux jeunes présents (Louka GABORIEAU, Céleste FAUCHARD, Maé SORIN, Isis HUCTEAU, Emma GENDRON, Charly FAUCHREAU, Romane BETHYS – Kelly TRICOIRE et Maëlis DAVIS étaient excusées), après avoir indiqué qu'ils avaient participé à la commémoration du 11 Novembre dernier, ont présenté leurs projets :

- Projet environnement : organiser une matinée « nettoyons la nature »
- Projet entraide : redonner une seconde vie aux choses en réalisant une boîte d'échange : « ne jetez plus – donnez »
- Projet culture-loisirs : organiser un concours de « mini top chef »
- Projet sécurité : créer des pistes cyclables dans le bourg

Les élèves de l'école peuvent suivre le travail réalisé par le CMJ. En effet, après chaque rencontre, ils vont présenter le compte rendu de la réunion dans les classes de CE2, CM1 et CM2.

Ils remercient pour l'aide matérielle et financière apportée par l'équipe municipale et indiquent qu'ils seront présents à l'occasion des vœux du 7 janvier prochain.

2) Complexe sportif – Création d'un terrain multisport : Présentation des travaux de la commission « bâtiments » - Demande de subvention

*Vu l'étude de faisabilité des équipements publics réalisés en 2014-2015 (enfance/sports et commerces/services),
Vu la rencontre du 3 Mai 2022 avec l'association Familles Rurales venue présenter le dossier préparé par la directrice jeunesse de l'association de Chauché en collaboration avec les bénévoles adultes et les référents jeunes de la commission du service escale (activités pour les jeunes de 14-17 ans) pour un projet de terrain multisports (ou city stade) sur la commune,*

Vu les informations techniques et financières recueillies par M. BONNAUD Alain responsable de la commission « bâtiments-relation avec le milieu associatif, sports et loisirs »,

Vu les conclusions de la commission « bâtiments-relation avec le milieu associatif, sports et loisirs » réunie le mardi 13 décembre 2022 et le coût prévisionnel de 95 163 € HT,

Vu l'enveloppe de 100 000 € ttc, mais sans financement extérieur connu, envisagée dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) présenté en commission finances du 7 mars dernier et en cours d'actualisation pour février 2023,

Considérant l'attente exprimée par les jeunes de la commune pour cet équipement qui se situera à proximité du foyer des jeunes dont le transfert est envisagé à la salle « les étoiles de fruchet », qui pourra être utilisé par les enfants du centre de loisirs, de l'école et de façon plus générale tous les habitants de la commune,

le conseil municipal, après étude et délibération, à l'unanimité de ses membres, émet un avis favorable à la réalisation de cet équipement sous réserve d'obtention des financements sollicités auprès de l'Etat (DETR ou Programme des Equipements Sportifs de proximité) et, par 9 pour, 2 contre et 5 abstentions, retient l'emplacement sur le parking actuel de la salle de sports pour sa réalisation.

Le conseil municipal ayant émis un avis favorable à la réalisation d'un terrain multisports au complexe sportif

(chemin de fruchet), à proximité du centre de loisirs, de l'école St Christophe et à l'avenir du foyer des jeunes (transfert envisagé dans la salle « les étoiles de fruchet »),

Considérant que le projet de loi de finances 2023 reconduit les dispositifs d'attributions de subventions aux communes et EPCI à fiscalité propre : la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Considérant que ce projet présente les caractéristiques suivantes : réalisation d'un terrain multisports avec structure de 22.20m*12.40m

Considérant les règles de non-cumul de la DETR avec certaines subventions versées par l'Etat, l'incertitude d'attribution de la DETR et donc le principe adopté de déposer un dossier pour chaque aide,

Plan de financement prévisionnel (DETR) :

Dépenses			Recettes			
	HT	TTC		% HT	Montant	% du coût TTC
Travaux de construction	86 512	103 814	DETR	50,00	47 582	41,67
Divers et Imprévus	8 651	10 381	FCTVA		17 030	14,91
			Commune		49 585	43,42
TOTAL	95 163	114 196	TOTAL		114 196	100

Sur proposition de M. le Maire, le **Conseil Municipal**, après délibération et à l'unanimité de ses membres, décide :

- de solliciter une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour un montant de 47 582 € (50 % du prévisionnel HT),
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement la 1^{ère} Adjointe, à signer tout document relatif à l'affaire.

Plan de financement prévisionnel (PEP ANS) :

Dépenses			Recettes			
	HT	TTC		% HT	Montant	% du coût TTC
Travaux de construction	86 512	103 814	Programme des équipements sportifs de proximité (PEP) ANS	80,00	76 131	66,67
Imprévus	8 651	10 381	FCTVA		17 030	14,91
			Commune		21 036	18,42
TOTAL	95 163	114 196	TOTAL		114 196	100

Sur proposition de M. le Maire, le **conseil municipal**, après délibération et à l'unanimité de ses membres, décide :

- de solliciter une subvention de l'Etat (ANS) au titre du « Programme des Équipements Sportifs de proximité » pour un montant de 76 131 € (80 % du prévisionnel HT),
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement la 1^{ère} Adjointe, à signer tout document relatif à l'affaire.

➔ Plusieurs points complémentaires sont abordés :

- Etude de l'aménagement du parking du complexe sportif, intégrant le city stade, à demander à l'Agence de Services aux Collectivités Locales car suppression de plusieurs places et signalétique des autres parkings (mairie/restaurant scolaire notamment)
- Vérification présence du réseau eaux usées (ex restaurant scolaire) sous le parking
- Visites d'installations nouvelles et plus anciennes pour mesurer le vieillissement à organiser avec des représentants du foyer des jeunes

3) RD 37 – Rue de la Petite Maine : Convention d'autorisation de travaux et d'entretien avec le Département

Monsieur Christopher GRIS, adjoint chargé de la voirie, rappelle que la Commune de Chauché va réaliser en 2023 des aménagements sur la route départementale n°37, en agglomération, Rue de la Petite Maine et hors agglomération jusqu'au carrefour avec la RD 13 en direction de Ste Florence.

A cet effet, il présente le projet de convention reçu le 21 Novembre dernier à intervenir entre le Département de la Vendée et la Commune de Chauché, qui fixe les modalités techniques et financières des travaux et de l'entretien ultérieur des aménagements réalisés.

Après en avoir délibéré, le **conseil municipal**, par 16 voix pour :

- adopte les grands principes de ce projet de convention dans le cadre de l'aménagement de la route départementale n°37 – Rue de la Petite Maine,
- autorise Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement, la 1^{ère} adjointe à signer la convention et l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire

4) **Installations classées – La Bouillère de ST DENIS LA CHEVASSE – Consultation du public du 12/12/2022 au 6/01/2023** : Avis à donner sur la demande présentée par M. le gérant du GAEC LA BELLE UNION en vue d'obtenir l'enregistrement d'une augmentation des effectifs de porcs et de vaches laitières, après extension d'un bâtiment porcin et réaménagement intérieur des bâtiments existants

Vu la demande présentée par M. le gérant du GAEC LA BELLE UNION en vue d'obtenir l'enregistrement d'une augmentation des effectifs de porcs et de vaches laitières, après extension d'un bâtiment porcin et réaménagement intérieur des bâtiments existants au lieu-dit La Bouillère de ST DENIS LA CHEVASSE. Ce dossier est soumis à consultation du public du 12 décembre 2022 au 6 janvier 2023 inclus en mairie de ST DENIS LA CHEVASSE.

Vu la notice explicative de synthèse jointe en annexe de la convocation du Conseil Municipal transmise le 12 décembre 2022, conformément à la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique et à la croissance verte et l'article L 2121-12 du CGCT modifié relatif au fonctionnement des conseils municipaux,

Vu la présentation du projet et de la zone d'épandage sur la commune de CHAUCHE,

Le **conseil municipal**, appelé à donner son avis sur cette demande dès la consultation du public, ou au plus tard, dans les 15 jours suivant la fin de la consultation, après étude des éléments transmis et présentés, par 16 voix pour, émet un avis favorable.

5) **Centre de Loisirs « Les Scoubidous »** : Avenant n°21 à la convention de gestion avec l'association Familles Rurales

Il est rappelé que l'année 2022 représente une étape clé pour le lancement du **dispositif Eco Énergie Tertiaire**, démarches d'ensemble qui s'inscrit dans le contexte de lutte contre le changement climatique. Il vise une réduction progressive des consommations d'énergie des bâtiments, parties de bâtiments ou ensemble de bâtiments hébergeant des **activités tertiaires** pour les prochaines décennies : -40 % en 2030, -50% en 2040 et -60% d'ici 2050. Toutes les collectivités sont tenues de déclarer leur patrimoine assujetti (bâtiment ou ensemble de bâtiments tertiaires supérieurs à 1000m²) sur OPERAT d'ici le 31 décembre 2022.

Le centre de loisirs va intégrer une unité foncière comprenant la mairie, le restaurant scolaire et l'ensemble va représenter une superficie de 1346 m².

Le SYDEV nous accompagne dans ces démarches et préconise d'adapter les conventions de mise à disposition des locaux pour obtenir les factures d'énergie payées par les utilisateurs, Familles Rurales donc pour le Centre de Loisirs.

Après en avoir délibéré, le **conseil municipal** par 16 voix pour, autorise M. le Maire ou en cas d'empêchement la 1^{ère} Adjointe, à signer l'avenant n°21 présenté en annexe de la note de présentation.

6) **Budget Général 2022 (14900)/Budget annexe Salle Arc en Ciel (14902)** : Participation 2022 au Budget Annexe Salle Arc en Ciel

Monsieur le Maire rappelle que pour permettre de clôturer les écritures de fin d'année, et comme décidé lors du vote du Budget Primitif le 04 Avril dernier, une participation du Budget Général 2022 est nécessaire pour équilibrer ce budget annexe, et cela pour un montant de 14 252,26 €.

Après en avoir délibéré, le **conseil municipal**, par 16 voix pour :

- Arrête sur l'exercice 2022 le montant de la participation du Budget Général (14900) au Budget Annexe Salle Arc en Ciel (14902), Section de Fonctionnement, à 14 252,26 €.
- Autorise M. le Maire, ou en cas d'empêchement la 1^{ère} adjointe, à réaliser les écritures liées à cette décision.

7) **Budget Général 2022 (14900)** : Décision modificative n°5

Pour permettre un remboursement de trop perçu de taxe d'aménagement d'un montant de 9 418 € demandé par la DRFIP des PAYS DE LOIRE et reçu le 8 décembre dernier, le conseil municipal par 16 voix pour ; adopte la décision modificative n°5 ci-après :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-10226 : Taxe d'aménagement	0,00 €	9 420,00 €	0,00 €	0,00 €
R-10226 : Taxe d'aménagement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 420,00 €
TOTAL 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	9 420,00 €	0,00 €	5 420,00 €
Total INVESTISSEMENT	4 000,00 €	9 420,00 €	0,00 €	5 420,00 €
Total Général		5 420,00 €		5 420,00 €

8) **Acquisitions foncières/rue de la petite maine** : Présentation de la proposition de la commission d'urbanisme du 30 Novembre 2022

Vu l'étude d'aménagement du secteur impasse de la petite maine (2011-2012 école, centre de loisirs) et l'étude de faisabilité des équipements publics (2014-2015 enfance/sports et commerces/services),

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUiH), approuvé le 19 Décembre 2019 et l'inscription d'un emplacement réservé (n°10) sur les parcelles AB 342 (46m²) et AB 340 (394 m² avec maison d'habitation), d'une superficie totale de 440 m², situé 14 rue de la petite maine, pour désenclavement de la zone UI, Vu le plan pluriannuel d'investissement (PPI) en cours d'actualisation pour février 2023 et dans lequel la commission urbanisme avait prévu pour 2023 une enveloppe de 125 000 €, frais de notaire inclus, en prévision de l'acquisition de cet emplacement réservé,

Vu la proposition de l'agent immobilier chargé de la vente de la propriété 14 rue de la petite maine pour un montant de 152 500 € frais d'agence inclus,

Vu les conclusions de la commission d'urbanisme réunie le 30 Novembre 2022, qui considère que pour dégager le carrefour de la rue de la petite maine/impasse de la petite maine/rue du calvaire, créer des stationnements supplémentaires, rendre plus facile l'accès au pôle enfance, il convient d'acquérir ce bien,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, après vote à bulletins secrets demandé par la majorité de ses membres (16 votants, 14 pour et 2 bulletins blancs), émet un avis favorable à l'acquisition de la propriété 14 rue de la petite maine (parcelles AB 342 et 340) et à l'offre d'achat de 130 000 € hors frais d'agence proposée par la commission d'urbanisme.

→Thierry MIGNET a souligné la complexité d'accès au pôle enfance. Martine LUCAS suggère pour trouver des finances de vendre les 2 locatifs communaux rue de la petite maine. La commission urbanisme a estimé qu'il n'appartient pas à la commune de gérer du locatif. Bertrand FOURNIER exprime qu'il n'a pas de vision sur les finances à venir et ainsi mesurer l'impact de cette acquisition sur les autres projets de la commune.

9) **Questions diverses**

DIA déposées depuis le 28/11/2022 :

2022/27	24/11/2022	21 rue du Rocher	AB 238	Bâti sur terrain propre	Renoncé le 13/12/2022
2022/29	02/12/2022	87, la Brossette	ZH 117	Bâti sur terrain propre	Renoncé le 13.12.2022
2022/30	05/12/2022	14, lotissement des chênes	AH 79	Bâti sur terrain propre	Renoncé le 13.12.2022

Marchés HT signés depuis le 28/11/2022 :

24/11/2022	APS SOLUTIONS INFORMATIQUES PC portable Télétravail	825.00
25/11/2022	O DECOS	818.02

	2 Bacs carré	
028/11/2022	RONDEAU Frères Remise en état flexibles grue	562.99

28/11/2022	VENDEE EAU Extension réseau d'eau Voie Lino Ventura	1798.55
29/11/2022	MARQUALIGNE Signalisation horizontale 2022	1784.85
29/11/2022	IMPRIMERIE SOULARD Bulletin municipal annuel janvier 2023	2430.60
01/12/2022	ELABOR Abonnement logiciel cimetière 5 ans	2099.60
05/12/2022	SIMAB TF-14 bidons blanc + 3 bleu	1084.50
05/12/2022	ADG ENVIRONNEMENT Abords RS-Mairie – 15m ² pavé	1009.23
05/12/2022	GBSP EV-broyage 2022	1575.00

08/12/2022	GROUPE AUBRET Bâtiments communaux – sacs poubelles	191.10
09/12/2022	MEDIALEX Publicité travaux rue de la Petite Maine RD 37	468.05
12/12/2022	BONNIN CARRELAGES Salle les Etoiles de Fruchet – reprise du carrelage en partie	500.92
12/12/2022	FAUCHET SARL Espace de la Mothe – maintenance chaudière gaz	1279.17
12/12/2022	CARRIERES MOUSSET Fournitures matériaux – 0/10	716.40

☐ Réunions et invitations diverses

07/01/2023 : 18h Vœux

20/01/2023 : 18h30 CMJ

30/01/2023 : 20h Conseil Municipal

13/02/2023 : 20h30 Commission Finances avec JMS Consultant

27/02/2023 : 20h Conseil Municipal

13/03/2023 : 18h30 Commission Finances

☐ Retour par les élus des réunions à la Communauté de Communes :

8/12/2022 : Commission habitat (A. PEROCHEAU)

8/12/2022 : Commission tourisme et sports (M. BARON)

14/12/2023 : Commission développement durable (L. FROUIN)

☐ Bureau Municipal : M. le maire reprend les comptes rendus des bureaux municipaux de novembre, sans interrogation particulière des élus.

☐ Formation des élus : Les propositions de l'AMV pour 2023 vont être envoyées à tous les conseillers.

☐ CC COPIL Etude stratégie économique : la communauté de communes demande 2 représentants. Martine LUCAS et Michel LOUINEAU sont désignés.

☐ Personnel communal : arrêt Vincent SORIN depuis le 14/11 et remplacement congé maternité Mathilde CHARRIER

☐ Distribution du bulletin communal de Janvier 2023 : Thierry MIGNET informe qu'il sera distribué par les conseillers municipaux le week-end du 14-15 janvier prochain. Suite à la démission de 3 conseillers municipaux, la répartition va donc être revue.

☐ Assemblée générale OGEc le 6 Janvier 2023 à 20h : Elise CAILLON et Aurore PUAUD représenteront la commune.

☐ Thierry MIGNET informe que l'association Chauché TTrail viendra présenter au prochain conseil municipal la prochaine manifestation qu'elle organise en avril prochain.

27/03/2023 : 20h Conseil Municipal

Mardi 2/05/2023 20h Conseil Municipal

Mardi 30/5/2023 : 20h Conseil Municipal

26/06/2023 : 20h Conseil Municipal

Séance close à 22h.

Fait à Chauché, le 19 Décembre 2022.

Approuvé en séance de Conseil Municipal du 30 Janvier 2023.

Publié le 31 Janvier 2023

Le secrétaire de séance,

LOUINEAU Michel



Le Maire

Christian MERLET

